

MÉMO

DESTINATAIRE : Bureau des décisions administratives

EXPÉDITEUR : Linda Bernier – inspectrice en conformité législative et réglementaire

DATE : Rimouski, le 10 juin 2025

OBJET : **DUCLOS LONGUEUIL CHRYSLER DODGE JEEP RAM INC.
8502338-1010**

MANDAT

Programme de surveillance SAP visant à vérifier la conformité des publicités de location à long terme de véhicules routiers diffusées sur les sites web et/ou sur les médias sociaux en regard avec les dispositions de l'article 224 b) de la Loi sur la protection du consommateur.

IDENTIFICATION

Nom	DUCLOS LONGUEUIL CHRYSLER DODGE JEEP RAM INC.
NEQ	1144938371 (Annexe 1- REQ)
Adresse REQ	5055, boul. Cousineau Longueuil (Québec) J3Y 3K7
Établissement(s)	5055, boul. Cousineau Longueuil (Québec) J3Y 3K7
Administrateurs	Marcel Duclos, président Louis-Philippe Duclos, secrétaire et vice-président
Site web	https://www.ducloschryslerlongueuil.com/
Facebook	https://www.facebook.com/profile.php?id=100064143455818
No de tel :	833-915-0512
No de permis OPC	Commerçant de véhicules routiers- 2103528-1 (Annexe 2- Copie du permis)

VÉRIFICATIONS

Le 17 février 2025, une publicité "sponsorisée" de location à long terme d'un véhicule routier (Jeep Compass North 2025) a été vue sur le fil d'actualité Facebook par Francis Rémillard, directeur des affaires institutionnelles et organisationnelles. Des captures d'écran ont été faites par ce dernier.

Il a été constaté lors de l'analyse de la publicité portant sur la location d'un véhicule routier qu'elle ne respectait pas les dispositions de l'article 224 b) de la Loi sur la protection du consommateur. (**Annexe 3-** Fiche de capture d'écran- Publicité)

En effet, la publicité annonçant un véhicule Jeep Compass North 2025 en location indique le montant des versements périodiques (*Location à partir de 79\$ + tx /semaine, 54 mois*) sans faire ressortir la valeur au détail du bien d'une façon plus évidente.

IDENTIFICATION DU COMMERÇANT

La publicité est publiée par la page Facebook Duclos Longueuil Chrysler Dodge Jeep Ram Fiat. Dans la section « *Introduction* » de cette page Facebook, on indique l'adresse : 5055 boul. Cousineau, Saint-Hubert, ainsi qu'un lien vers le site : <https://www.ducloschryslerlongueuil.com>.

Sur ce site web, l'adresse de l'entreprise est indiquée, soit le 5055 boul. Cousineau, Longueuil, ce qui correspond à l'adresse du commerçant Duclos Longueuil Chrysler Dodge Jeep Ram Inc. tel que déclarée au permis ainsi qu'au Registraire des entreprises. (**Annexe 3-** Fiche de capture d'écran-identification)

RECOMMANDATION

Considérant que :

- Le commerçant a, dans un message publicitaire portant sur le louage à long terme d'un bien, indiqué le montant des versements périodiques sans faire ressortir la valeur au détail du bien d'une façon plus évidente,
- Cette pratique constitue un manquement objectivement observable à l'article 224 b) de la Loi sur la protection du consommateur (RSA 31).

nous recommandons qu'un avis de non-conformité ainsi qu'une sanction administrative pécuniaire soit imposée au commerçant.



Linda Bernier, Inspectrice en conformité législative et réglementaire

Annexes	
1	Req : DUCLOS LONGUEUIL CHRYSLER DODGE JEEP RAM INC.
2	Copie du permis
3	Fiche de capture d'écran- Publicité et identification